

Rapport Annuel 2012

**CAISSE INTERPROFESSIONNELLE
MAROCAINE DE RETRAITES**

RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !



Sommaire

4

LE MOT
DU PRÉSIDENT

5

LES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

6

LES FAITS MARQUANTS 2012

10

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE
COMPLÉMENTAIRE
DU SECTEUR PRIVÉ

16

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE
DES ENTREPRISES, SALARIÉS ET
RETRAITÉS

24

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE
2012

34

LES ÉTATS FINANCIERS DE
L'EXERCICE 2012

40

LE BILAN ACTUARIEL 2012

50

AUDIT ET CERTIFICATIONS

58

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE
GOUVERNANCE EN 2012

62

RÉSOLUTIONS DE L'AGO

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2012 a été rythmée par la cadence de sortie des rapports des études réalisées par différentes institutions sur la réforme de la retraite au Maroc, marquant ainsi le grand intérêt du Gouvernement et de la société en général pour ce sujet. Toutes les études réalisées (Haut Commissariat au Plan, Commission Technique pour la Réforme du Système de Retraite au Maroc, Bureau International du Travail) ont souligné sans équivoque la pérennité du régime de la CIMR.

Ces résultats justifient la confiance que continuent à nous témoigner les entreprises et les salariés du secteur privé, qui ont été nombreux à nous rejoindre cette année et nous continuons à œuvrer pour que la réforme en cours, aboutisse à la généralisation progressive de notre régime.

En attendant, nous avons poursuivi notre action de sensibilisation des salariés et des employeurs à la nécessité de développer la couverture retraite dans notre pays, en favorisant l'adhésion de nouvelles entreprises à notre caisse. A cet effet, nous avons renforcé nos équipes commerciales, élargi notre réseau d'agences régionales et lancé des campagnes de communication grand public.

La qualité de nos prestations reste également notre souci permanent, et nous continuons à engager des actions importantes pour optimiser nos processus de gestion. De nombreux projets ont vu le jour en 2012, consolidant davantage notre stratégie de mise à disposition des prestations de la Caisse par des accès distants sécurisés, à même de renforcer notre qualité de service tout en dégagant des gains substantiels de productivité. Qu'il s'agisse de règlements sécurisés en ligne des contributions des entreprises adhérentes, d'initiation sur notre portail du traitement des dossiers de pension ou encore de déclarations de salaires, ou de simulations en ligne de la pension, l'éventail des prestations offertes à travers notre site Internet est sans cesse enrichi pour le bénéfice des entreprises adhérentes, des salariés affiliés et des allocataires.

Pour conclure, je remercie l'ensemble des administrateurs, des collaborateurs et des partenaires qui ont œuvré à la mise en oeuvre des solutions et actions, visant à améliorer la retraite dans notre pays et atteindre les objectifs de la Caisse en 2012.

Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général

Les membres Du conseil d'administration en 2012

● PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

● VICE-PRÉSIDENTS

Driss BENHIMA
Mohamed HORANI
Abdelaziz TAZI

Représentant RAM
Représentant CGEM
Représentant Société Générale

● SECRÉTAIRE

Mohammed FIKRAT

Représentant COSUMAR

● TRÉSORIER

Ahmed RAHHOU

Représentant CIH

● ADMINISTRATEURS

Abdelaziz ABARRO
Saïd AHMIDOUCH
Larbi BELARBI
Mohamed BENCHAABOUNE
Driss BENCHEIKH
Mohamed Hassan BENSALAH
Pierre DAMNON
Mohamed EL KETTANI
Tajeddine GUENNOUNI
Abdelmjid TAZLAOUI

Représentant MANAGEM
Représentant CNSS
Représentant SOMACA
Représentant BCP
Représentant CENTRALE LAITIERE
Représentant FMSAR
Représentant LAFARGE CEMENTS
Représentant Groupe OGM
Représentant MARJANE HOLDING
Représentant CGEM

● Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton
Mazars

● Actuaire Indépendant

Actuaría

Les faits marquants

2012



Les faits marquants

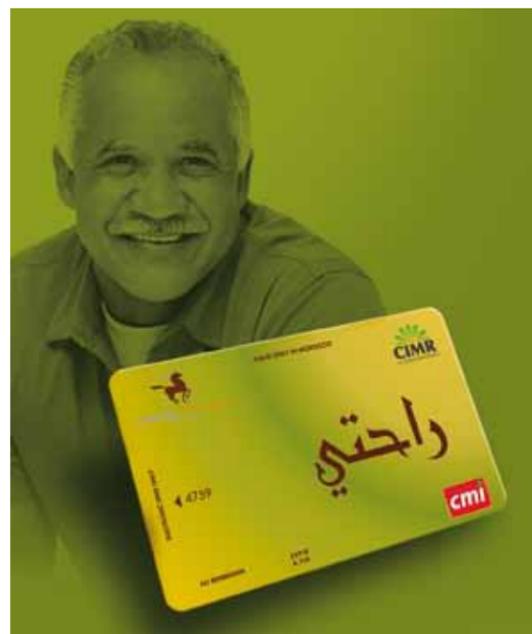
2012

JANVIER

- Mise en place du processus de flux tendus permettant le paiement journalier de l'ensemble des prestations CIMR.
- Mise en place d'une solution d'archivage numérique GED visant à numériser et externaliser l'ensemble des archives allocataires, affiliés et adhérents.
- Réorganisation de la Direction Commerciale à travers la création d'équipes dédiées au développement des adhésions existantes.

FÉVRIER

- Conférence de presse sur les « Services Rahati + » pour la présentation du bilan, des principales évolutions et nouveautés de la carte Rahati.
- Lancement de la campagne de communication produit « CIMR Al Mounassib ».
- Lancement d'un nouveau mode de télédéclaration via la méthode du fichier préétabli.
- Franchissement du seuil de participation de 5 % dans le capital de Lesieur Cristal.



MARS

- Adoption d'une nouvelle identité visuelle pour le réseau d'agences CIMR.



AVRIL

- Signature du Partenariat avec le Groupe Malakoff Médéric pour la gestion des pièces annuelles justificatives de vie des retraités CIMR résidant en France.
- Lancement d'une campagne de sensibilisation sur l'importance de la retraite.
- Opération d'envoi du support d'information annuel « Lettre des Retraités » à l'ensemble des allocataires CIMR.



MAI

- Tenue le 23 mai de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de présenter l'activité de la CIMR, ses résultats financiers et son bilan actuariel pour l'exercice 2011.
- Lancement des travaux de mise en place du Plan de Continuité et de Reprise des Activités (PCA-PRA) dans le cadre du renforcement de la sécurité des infrastructures de la caisse.



JUIN

- Conférence de presse portant sur les résultats de l'exercice 2011.
- Lancement d'une campagne publicitaire sur la disponibilité des relevés de points 2012.
- Lancement de la campagne promotionnelle sur la palette d'offres CIMR.



JUILLET

- Lancement du projet de signature électronique pour les bordereaux des déclarations trimestrielles et les fichiers de paiement bancaires.
- Généralisation de la mise en place de l'outil de gestion documentaire Workflow.
- Franchissement du seuil de participation CIMR à la hausse de 5% dans le capital de la BCP.
- Ouverture de l'antenne régionale de Oujda

AOÛT

- Augmentation du seuil de participation à 10% dans le capital de Risma.
- Ouverture des agences régionales de Safi et El Jadida.

SEPTEMBRE

- Lancement d'un nouveau téléservice permettant à un nouvel adhérent d'intégrer la CIMR en ligne via la « Téléadhésion ».
- Déploiement d'un nouveau processus de relance automatique multi-canal pour les déclarations et les règlements tardifs.
- Automatisation du processus de recouvrement des créances.
- Ouverture de l'agence régionale de Meknès.
- Investissement de 73 MDH auprès de Nareva Holding.



OCTOBRE

- Versement anticipé des pensions des retraités à l'occasion de Aid Al Adha.
- Finalisation de la scanarisation des dossiers et sous chemises des affiliés.

NOVEMBRE

- Lancement de la campagne promotionnelle spéciale réseau sur l'ouverture des cinq nouvelles agences de Tétouan, Oujda, Meknès, Safi et El Jadida.
- Mise en ligne des films didacticiels pour les adhérents de la caisse sur Youtube.

DÉCEMBRE

- Mise en place d'un nouveau processus de flux tendus SAP réservé aux frais généraux de la caisse.
- Mise en place d'un nouveau paramétrage d'affectation des réclamations du niveau 2 de l'application 3CS.



La CIMR,

la caisse de retraite
complémentaire du secteur privé

En 2012, le régime de la CIMR a représenté le tiers du dispositif de retraite du secteur privé, à côté du régime de base de la CNSS.

La CIMR, la caisse de retraite complémentaire du secteur privé

Notre mission

Administrer un régime de retraite complémentaire pérenne, équilibré et solidaire garantissant aux bénéficiaires une pension équitable reposant sur une gestion efficace, de qualité et une performance financière optimale.

Nos valeurs

Le repère de base de tout ce que nous entreprenons, la clé de succès de l'engagement moral que nous avons avec nos clients et nos partenaires, et le ciment de la cohésion de nos équipes.

Honnêteté : Sens de la justice, de la morale et du devoir ; droiture, intégrité, probité et incorruptibilité, constituent le contenu que la CIMR s'engage à donner à cette valeur dans ses relations externes et internes.

Responsabilité : Assurer ses responsabilités et répondre de ses actes, est pour la CIMR un impératif pour s'acquitter de sa mission. Elle se traduit par un engagement de tous sur les objectifs fixés.

Équité : Donner à chacun ce qui lui est dû en toute impartialité, est un principe fondateur pour la CIMR, qui intègre la prise en compte des exigences éthiques les plus élevées de ses métiers.

Professionalisme : Connaître et maîtriser les règles de ses métiers, les appliquer avec rigueur et exceller dans les domaines techniques et relationnels, constituent pour la CIMR le meilleur moyen pour offrir des prestations de qualité.

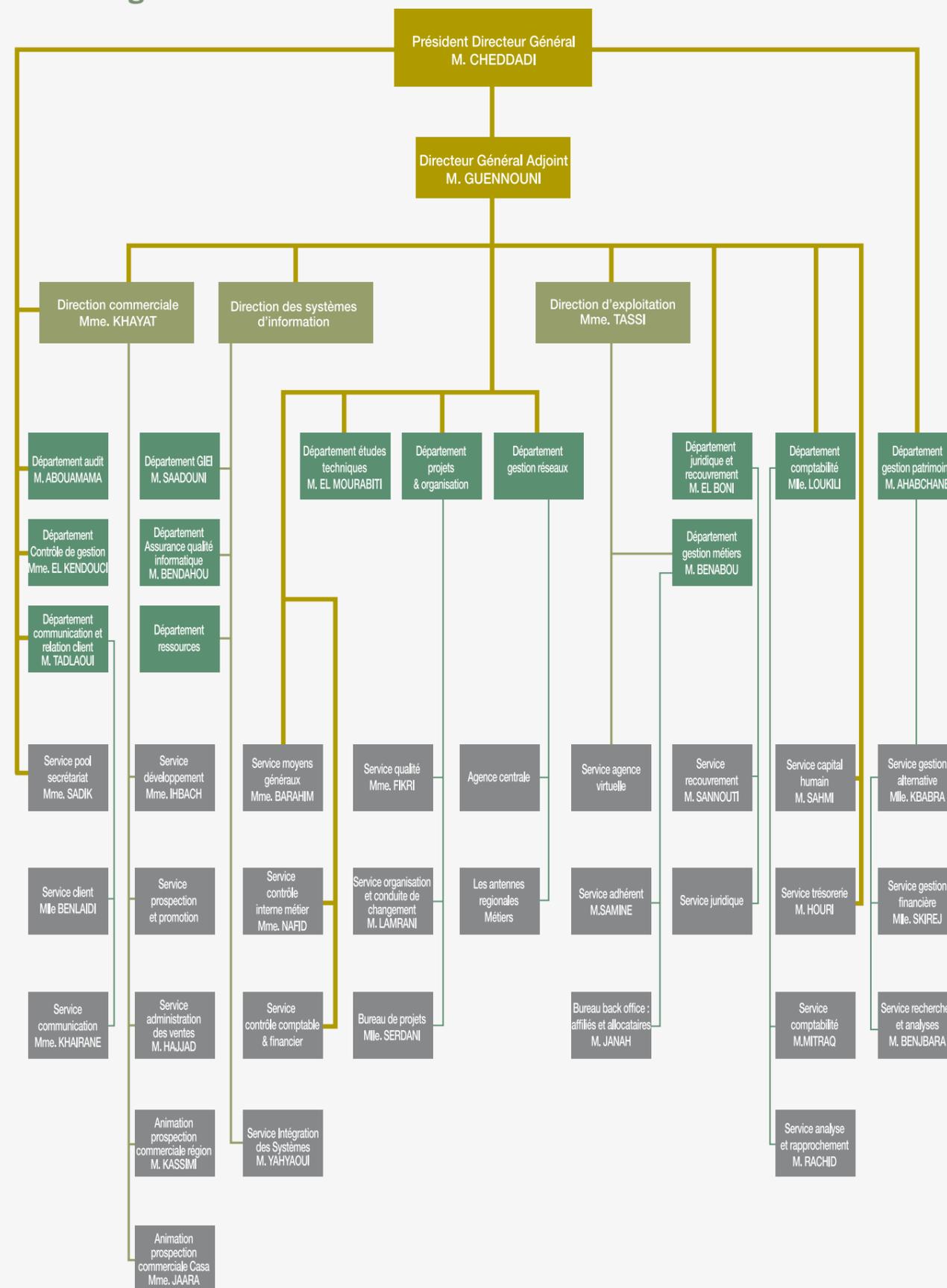
Serviabilité : Au cœur de nos actions, l'attention portée à l'individu, qu'il soit adhérent, cotisant, ayant droit, retraité ou citoyen, est fondamentale.

Transparence : La transparence s'applique à la fois aux personnes et aux activités. Elle signifie la mise en pratique du principe d'exemplarité et de respect des règles du jeu.

Esprit d'équipe : Valeur cardinale de la CIMR. Derrière chaque réussite, il y a un groupe, une équipe de femmes et d'hommes.



Notre organisation



La CIMR,

la caisse de retraite
complémentaire du secteur privé

Instances de gouvernance



COMITÉ DE PILOTAGE

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général de la CIMR

Mme. Miriem BENSALAH CHAQROUN

Vice-président de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed BENCHAABOUN

Administrateur de la CIMR, représentant la BCP

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU

Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

COMITÉ D'AUDIT

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU

Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed FIKRAT

Administrateur de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Tajeddine GUENNOUNI

Administrateur de la CIMR, représentant MARJANE HOLDING

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général de la CIMR

Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN

Vice-président de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohammed FIKRAT

Trésorier de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DES INVESTISSEMENTS

M. Khalid CHEDDADI

Président du Conseil d'Administration de la CIMR

M. Abdelaziz ABARRO

Administrateur CIMR, représentant MANAGEM

M. Mohamed BENACHAABOUN

Administrateur CIMR, représentant la BCP

M. Mohamed EL KETTANI

Administrateur CIMR, représentant ATTIJARIWafa BANK

COMITÉ DE DIRECTION

M. Khalid CHEDDADI

Président Directeur Général

M. Fouad GUENNOUNI

Directeur Général Adjoint

Mme Khadija TASSI

Directrice de l'Exploitation

Mme Basma KHAYAT

Directrice Commerciale



La CIMR,

une caisse au service des entreprises, salariés et retraités

L'investissement dans les technologies de l'information (NTIC) est un axe majeur de simplification des procédures, d'enrichissement des prestations et de maîtrise des coûts.

La CIMR,

une caisse au service
des entreprises, salariés
et retraités

LES SERVICES SUR INTERNET



Augmenter l'autonomie de ses adhérents dans la gestion de leurs opérations de retraite, tout en augmentant ses propres capacités de traitement, tel est l'objectif affiché par la CIMR.

Pour y répondre, une panoplie de services en ligne lancés depuis 2006 à travers le portail CIMR, dématérialisant ainsi, la majorité des transactions de la caisse avec les adhérents et permettant un gain en autonomie, fiabilité, sécurité et rapidité de traitement.

La consultation du compte adhérent en ligne : grâce à son identifiant chaque adhérent, peut accéder par un simple clic à son compte à la CIMR, suivre de près son compte et vérifier et éditer le relevé de sa situation, et ordres de virement.

La Téléadhésion : pour permettre aux entreprises d'adhérer directement via le portail de la CIMR en toute simplicité et autonomie, de créer un compte, désigner la personne déléguée, éditer le contrat d'adhésion...

La Télédéclaration : pour adresser les déclarations de salaire via le site favorisant un traitement rapide et sécurisé des dossiers.

E-liquidation : bénéficier d'une procédure rapide avec un guichet spécial pour le dépôt des dossiers de pension des affiliés partant en retraite et des délais très courts pour le traitement des demandes de liquidation.

E@sy paiement : pour le paiement en ligne des cotisations et contributions CIMR en toute autonomie et sécurité.



La consultation en ligne du compte affilié : Permet aux cotisants de la CIMR de vérifier leur nombre de points, d'effectuer des simulations de rachat de points, et d'avoir une idée sur leur pension estimée.

L'espace CIMR DIALCOM pour les allocataires : Permet aux retraités de s'informer sur leur situation personnelle, connaître le traitement de leur demande de pension ou le statut du règlement de cette dernière ou même enregistrer une réclamation.

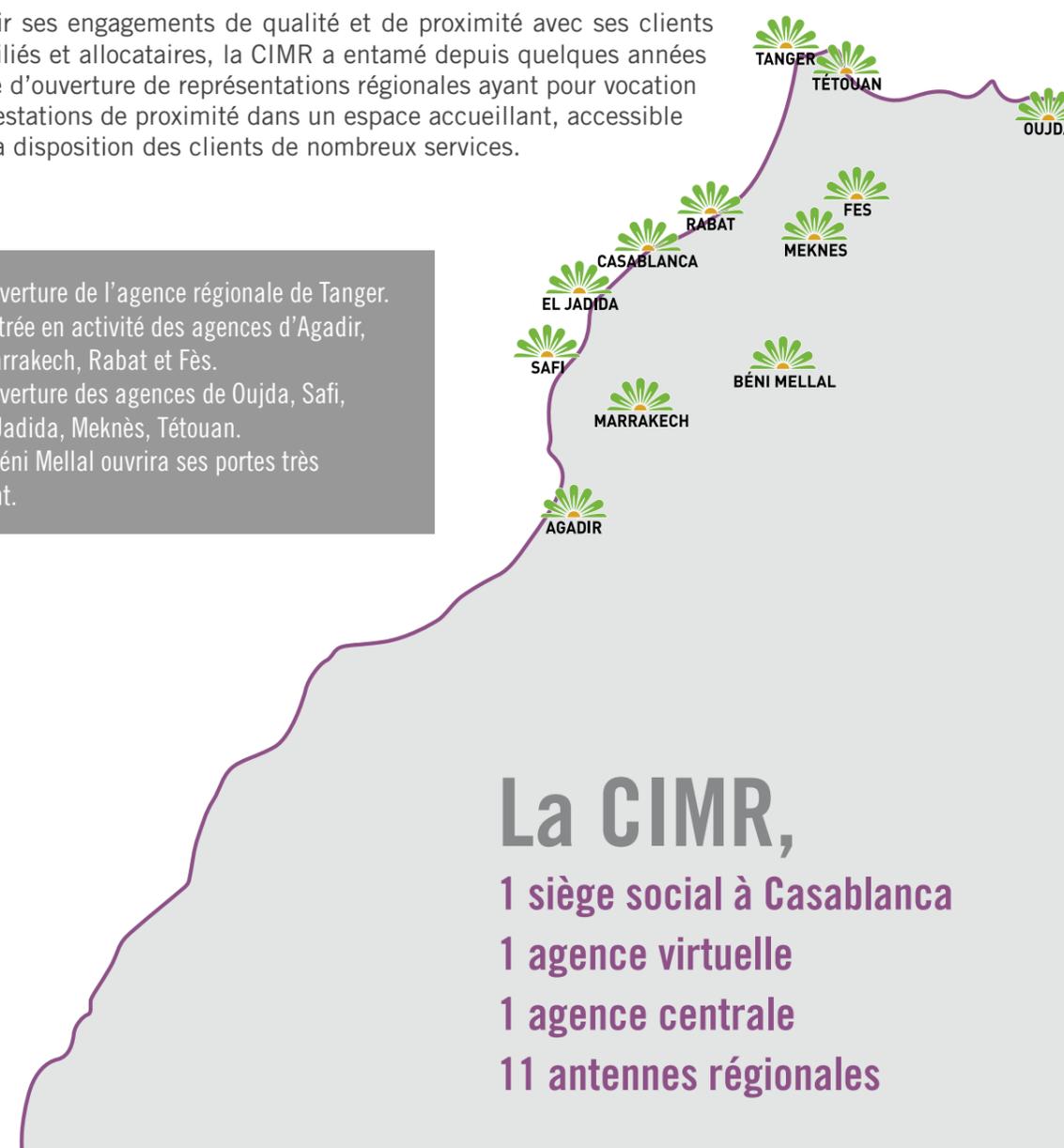


La qualité du service rendu et la proximité sont des préoccupations essentielles du management

LE RÉSEAU DES AGENCES CIMR

Pour accomplir ses engagements de qualité et de proximité avec ses clients adhérents, affiliés et allocataires, la CIMR a entamé depuis quelques années un programme d'ouverture de représentations régionales ayant pour vocation d'offrir des prestations de proximité dans un espace accueillant, accessible et mettant à la disposition des clients de nombreux services.

- >> 2005 : Ouverture de l'agence régionale de Tanger.
 - >> 2006 : Entrée en activité des agences d'Agadir, Marrakech, Rabat et Fès.
 - >> 2012 : Ouverture des agences de Oujda, Safi, El Jadida, Meknès, Tétouan.
- L'agence de Béni Mellal ouvrira ses portes très prochainement.



La CIMR,
1 siège social à Casablanca
1 agence virtuelle
1 agence centrale
11 antennes régionales

La CIMR,

une caisse au service des entreprises, salariés et retraités

Le Service Client et le dispositif de suivi de la qualité

A la CIMR, la qualité de service est un des piliers de la satisfaction de sa clientèle, c'est pourquoi elle y attache une importance particulière et veille à son amélioration continue.

Une panoplie d'enquêtes est menée régulièrement avec pour objectifs de mesurer et suivre le niveau de satisfaction de ses clients quant à la qualité du service rendu.

Trimestriellement, le service client de la CIMR mesure la satisfaction des clients à travers des enquêtes à chaud par rapport aux prestations délivrées au niveau des 3 points de contact avec la CIMR : les agences, la plateforme téléphonique et l'agence virtuelle.

Leur résultat est renforcé annuel réalisé par un cabinet le degré de satisfaction populations de clients de la et allocataires) avec comme voies de progrès.

Dans son programme de suivi le service client inclut client mystère semestrielles service rendue par rapport à des critères objectifs ainsi que d'autres ponctuelles, à l'occasion du lancement d'un nouveau service par exemple.

Ces enquêtes sont consolidées par un suivi régulier et une analyse fine des réclamations qui sont considérées comme une source majeure d'amélioration continue.

Les réclamations émises permettent à la caisse de mieux optimiser ses services et son image.

En 2012, le délai moyen de traitement des réclamations a été de moins de 2 jours.

par un baromètre d'image indépendant, mesurant global et détaillé des 3 CIMR (adhérents, affiliés objectif de dégager des

de la qualité de service, également des enquêtes pour vérifier la qualité de

La certification ISO 9001 version 2008, la garantie pour nos clients d'un service de qualité

L'orientation d'écoute client prise par la CIMR s'inscrit dans une démarche plus globale de Qualité couronnée par une certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble de ses activités, qui est régulièrement reconduite.

Elle a permis à la CIMR de concrétiser son engagement en tant qu'institution orientée qualité, mettant le client au centre de ses préoccupations.



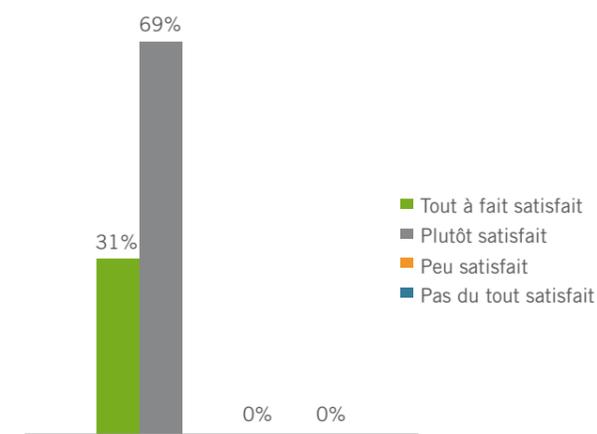
Extrait des résultats des enquêtes de satisfaction réalisées en 2012

Enquête de mesure de satisfaction à chaud-T4

Agence centrale

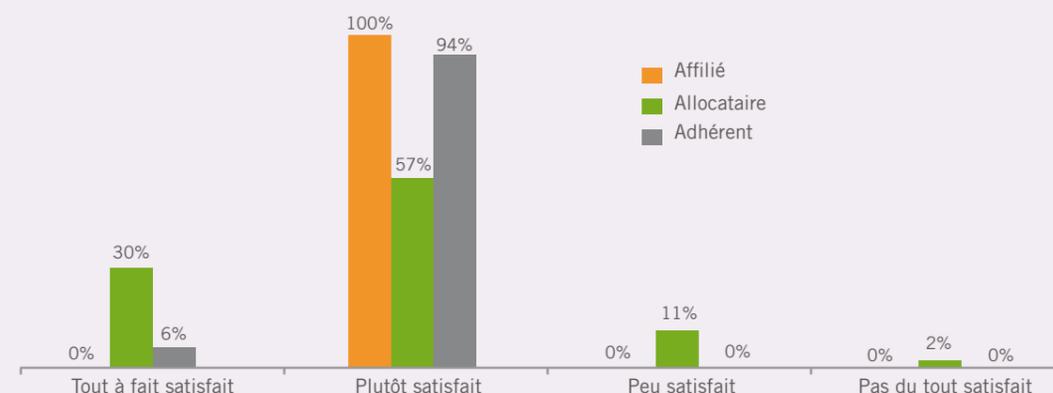
Echantillon de 120 personnes, composé de 78% d'allocataires et de 22% d'affiliés

Êtes-vous globalement satisfait de la prestation rendue ?



Satisfaction par rapport à la qualité de traitement des réclamations

Quel est votre degré de satisfaction du traitement apporté à votre réclamation ?

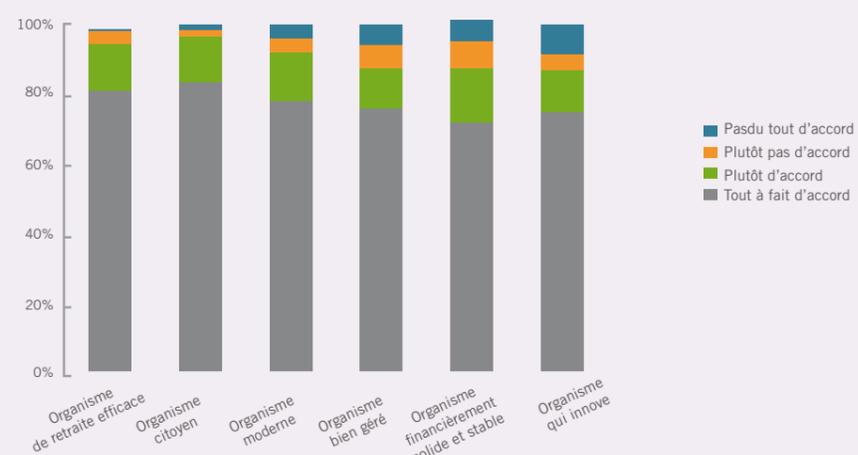


La CIMR,

une caisse au service des entreprises, salariés et retraités

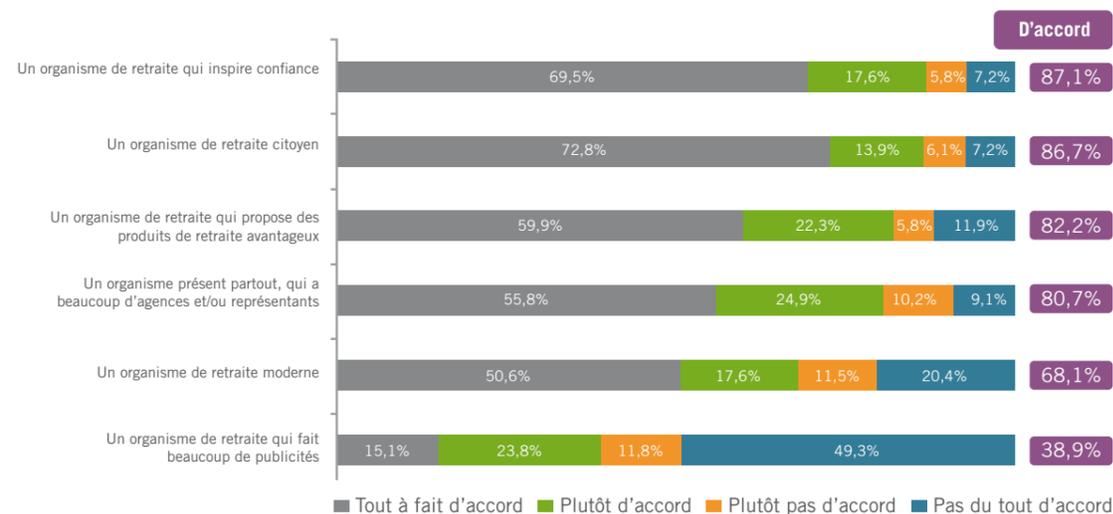
Baromètre annuel d'image et de satisfaction de la CIMR
Étude réalisée par le cabinet d'études Eigen Value

CIBLE ADHÉRENTS - échantillon de 291 entreprises adhérentes de tailles différentes de moins de 50 jusqu'à plus de 300 personnes opérant dans les secteurs de l'Industrie, du BTP, Service et Commerce.



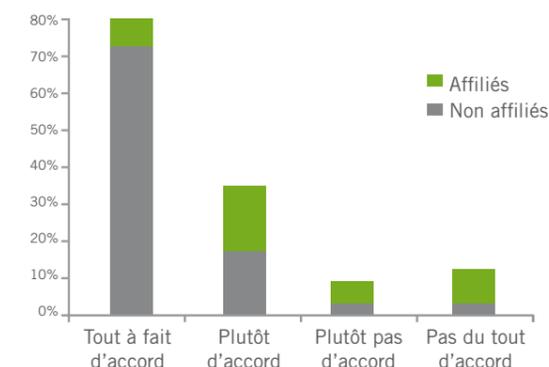
CIBLE ALLOCATAIRES - échantillon de 480 allocataires CIMR

- 95,4 % des répondants ont témoigné de la compétence du personnel de la CIMR.
- 89,8 % des allocataires se sont déclaré d'accord que la CIMR met de l'information à la disposition de ses clients.
- Selon 87,9 % des allocataires interviewés, la CIMR reste toujours à l'écoute des besoins de ses clients.
- En terme de qualité de service, 91,5 % des retraités ont confirmé le bon suivi de leurs dossiers avant et après le départ à la retraite.

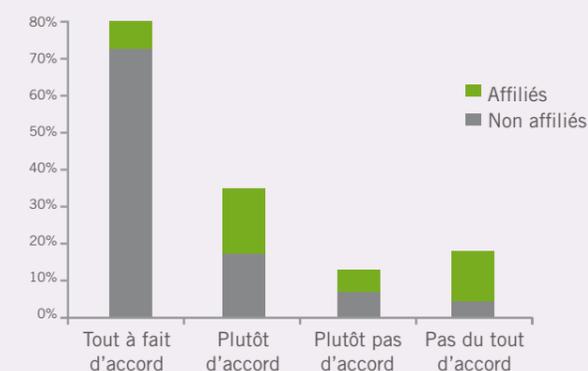


CIBLE SALARIÉS - échantillon de 436 salariés
Notoriété et fiabilité du régime CIMR

La CIMR, un organisme de retraite financièrement solide et stable



La CIMR, un organisme de retraite qui inspire confiance



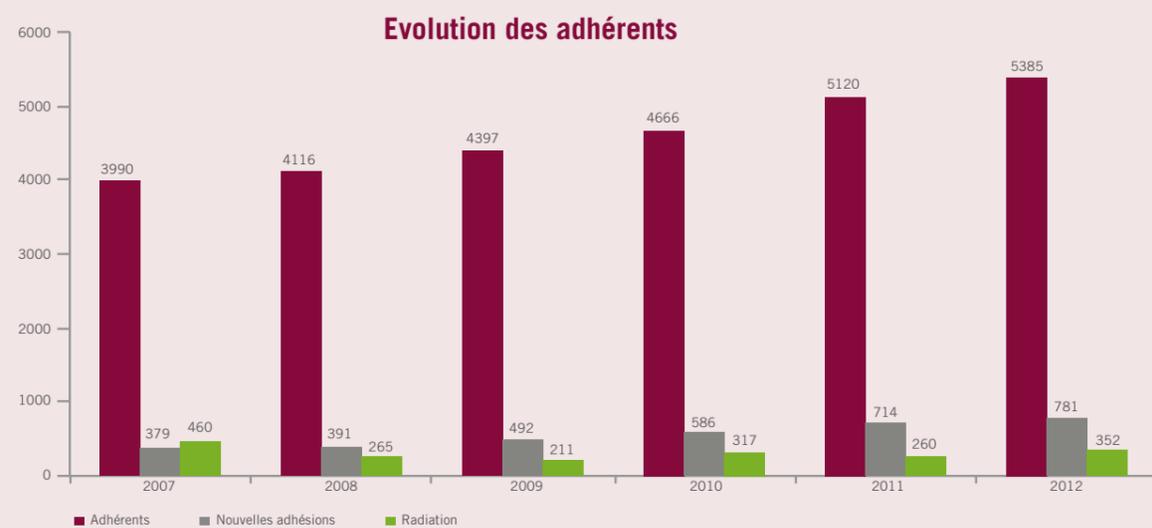
Les résultats de l'exercice 2012

Le régime de la CIMR continue de susciter l'engouement
des salariés et des entreprises

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2012

Activité de la CIMR en 2012 LES ADHÉRENTS DE LA CIMR

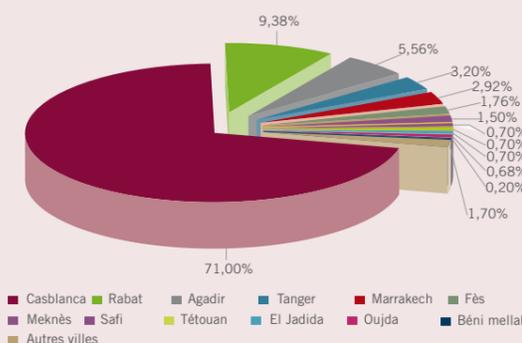


En 2012, **5385** adhérents

352 entreprises radiées donnant lieu à un montant de **461 699 902.87 DH** au titre des indemnités de radiation.

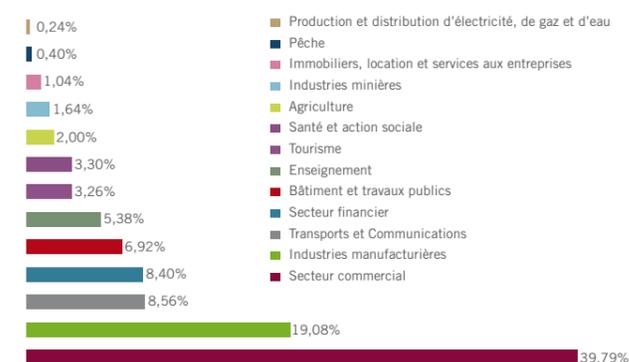
781 nouvelles adhésions, soit une amélioration de l'ordre de **9%** du nombre des nouvelles adhésions

Répartition des adhérents par ville



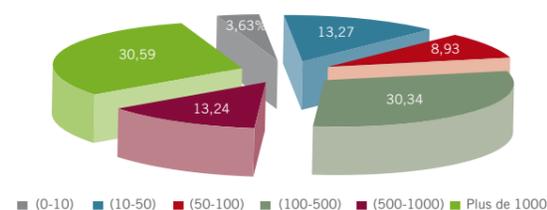
Casablanca, Rabat et Agadir sont les villes qui regroupent le plus d'entreprises adhérentes à la CIMR avec respectivement un taux de présence de **71%, 9,38% et 5,56%**

Répartition des adhérents par secteur d'activité



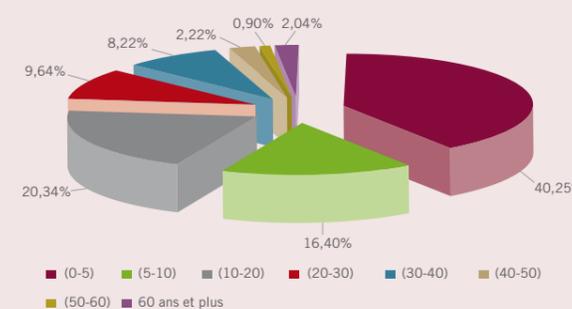
L'analyse de la répartition des adhérents de la CIMR par secteur d'activité montre que le secteur commercial se positionne en tête du classement avec **39,79%**, suivi du secteur des industries manufacturières.

Poids de la masse salariale par taille d'adhérent



Les entreprises adhérentes à la CIMR employant **100** personnes et plus pèsent **74%** en masse salariale.

Répartition des adhérents par ancienneté dans le régime CIMR

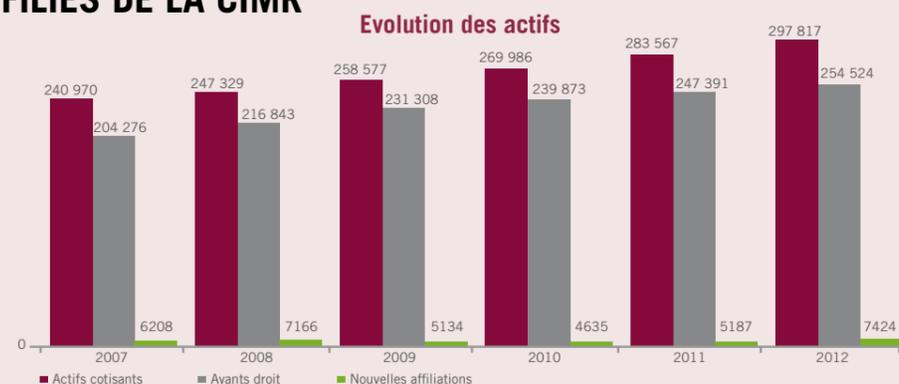


59,75% des adhérents de la CIMR dispose d'une ancienneté d'au moins **5 années**.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2012

LES AFFILIÉS DE LA CIMR

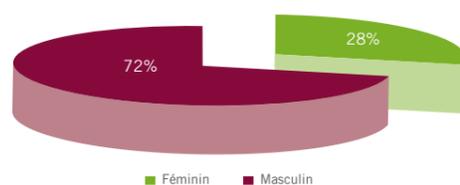


En 2012, 552 341 salariés affiliés : 297 817 actifs cotisants
254 524 ayants droit dont 7 424 nouveaux affiliés

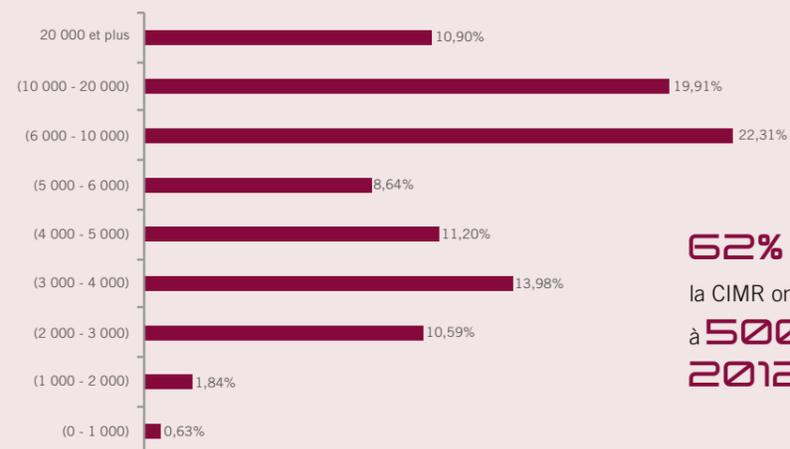
Evolution du Salaire Moyen : **3,8% en 2012**

Evolution de la Masse Salariale : **9% en 2012**

Répartition des actifs cotisants par sexe

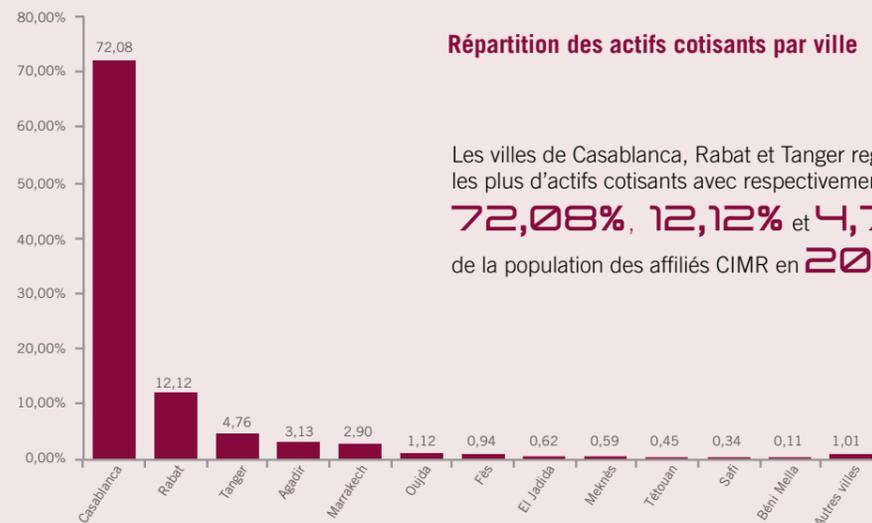


Répartition des affiliés cotisants par tranche de salaire mensuel



62% de l'ensemble des actifs cotisants de la CIMR ont perçu un salaire mensuel supérieur à **5000 Dh** au cours de l'année **2012**.

Répartition des actifs cotisants par ville



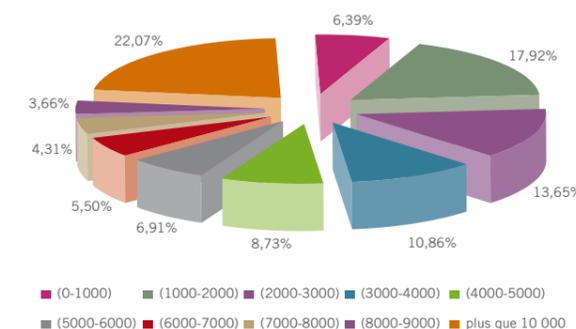
Les villes de Casablanca, Rabat et Tanger regroupent les plus d'actifs cotisants avec respectivement **72,08%**, **12,12%** et **4,76%** de la population des affiliés CIMR en **2012**.

Répartition des affiliés par taux de cotisation

Taux de cotisation	Effectif	Poids
3,00%	70 866	23,80%
3,75%	5 788	1,94%
4,50%	30 746	10,32%
5,25%	2 078	0,70%
6,00%	167 372	56,20%
7,00%	2 443	0,82%
7,50%	556	0,19%
8,00%	15 313	5,14%
8,50%	29	0,01%
9,00%	271	0,09%
9,50%	4	0,00%
10,00%	2 107	0,71%
11,00%	12	0,00%
12,00%	232	0,08%
Total	297 817	100%

En **2012**, **63%** des affiliés ont cotisé à un taux égal ou supérieur à **6%**.

Tranche de la contribution salariale



70% des actifs cotisants ont contribué à moins de **7000 Dh** en **2012**.

La contribution annuelle moyenne est ainsi passée de **7009 Dh** en **2011** à **7294** en **2012**, marquant ainsi une évolution de **4%**.

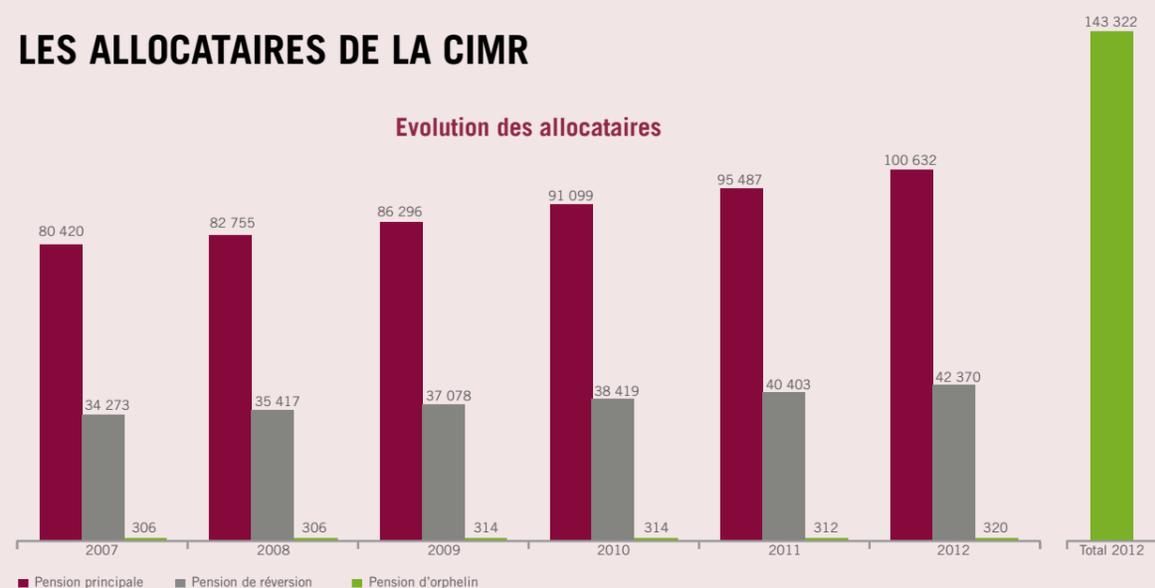
Répartition des affiliés par tranche d'âge



LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2012

LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR



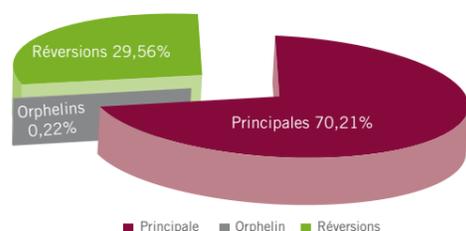
Contributions

Evolution des contributions de retraite en millions de DH



Le total des contributions globales (part patronale, part salariale et cotisations des adhérents) est passé de **4810** millions de dirhams en **2011** à **5282** millions de dirhams en **2012**, enregistrant ainsi une augmentation de **9,81%**.

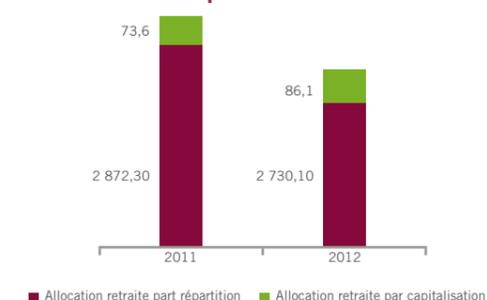
Répartition des allocataires en 2012 par nature de pension



Au 31 décembre **2012**,
100 632 Pensions principales
42 370 Pensions de réversion
320 Pensions d'orphelin

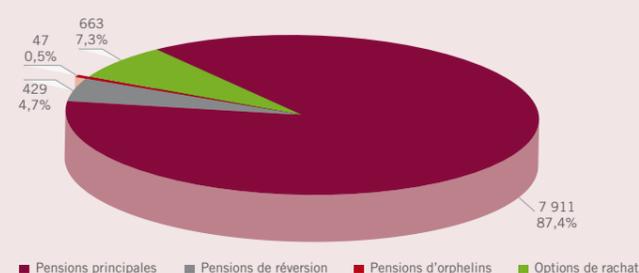
Prestations

Evolution des pensions servies en Mdh



Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice **2012** se sont élevées à **2 816,20** millions de dirhams contre **2 951,9** millions de Dh en **2011**, marquant une diminution de **-4,60%** due à l'annulation des pensions dormantes.

Nouvelles liquidations par nature de pension



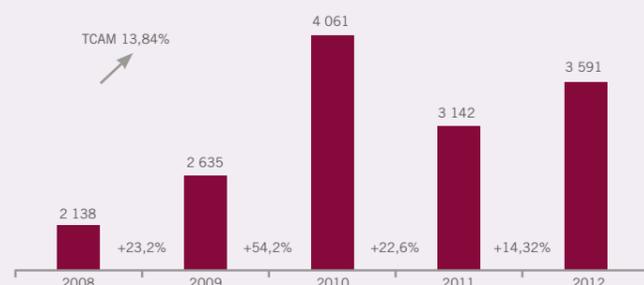
9.050 nouvelles liquidations en **2012** contre **8.105** en **2011**, soit une évolution de **11,7%**.

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2012

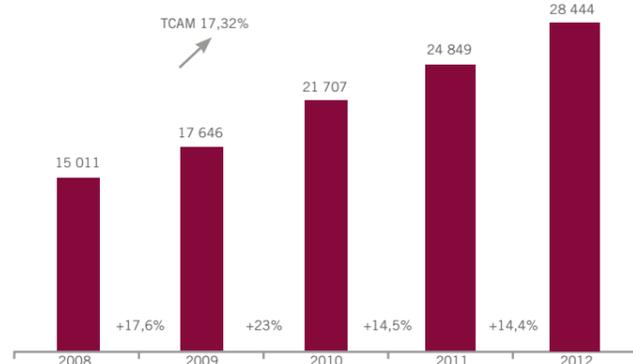
La réserve de prévoyance

Evolution de la dotation à la réserve de prévoyance, en millions de DH



L'année **2012** a été marquée par un excédent d'exploitation de **3 591 millions de Dh** par rapport à **3 142 millions de Dh** au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de **14,3%**.

Evolution de la réserve de prévoyance, en millions de DH



Conformément aux dispositions statutaires, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation.

Elle est passée de **24 849 millions de Dh** à **28 444 millions de Dh**, représentant une progression de **14,4%**.

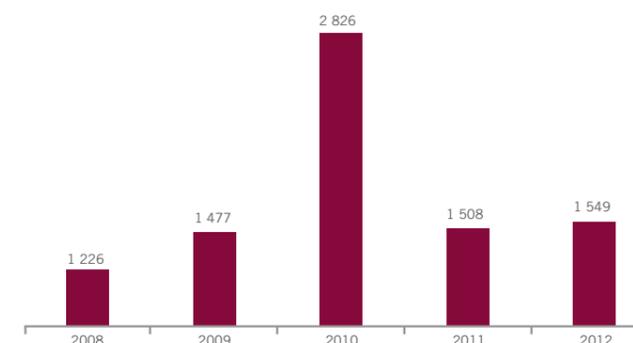
Les revenus financiers

En **2012**, les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont totalisé un montant de **1 797,1 millions de Dh** contre **1 730,3 Millions de Dh** en **2011**.

	2012	2011	Variation
PRODUITS DES PLACEMENTS	1 797,1	1 730,3	3,8%
Revenus de valeurs Mobilières	530	473	12,1%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 147	1 086	5,6%
Gains de change	16	11	45,0%
Intérêts et autres produits de placements	32,3	136,4	-76,2%
Reprise sur charges de placements	70,7	23,6	199,0%
CHARGES DES PLACEMENTS	247,5	222,4	17,70%
Droits de garde sur Titres	3,8	3,53	7,6%
Frais sur Opérations Titres	11,88	13,97	-14,9%
Pertes de change	16,14	16,35	-1,2%
Frais de gestion patrimoine immobilier	0,54	0,40	35%
Retenues à la source sur portefeuille	12,7	12,20	4,1%
Dotations sur placement	202,4	175,9	15,0%
RESULTAT FINANCIER	1 549	1508	2,70%

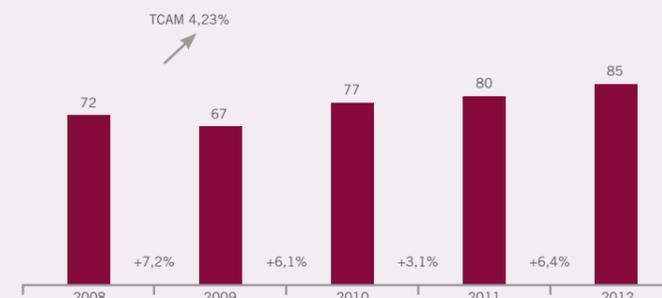
Globalement, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé **1 549 millions de Dh** contre **1 508 millions de Dh** en **2011**, enregistrant une hausse de **41 millions de Dh**, soit une augmentation de **2,7%**.

Evolution du résultat financier en Mdh



Les frais de gestion

Evolution des frais généraux, Hors Exceptionnels, en millions de DH



Le total des frais généraux hors DEA et charges exceptionnelles est passé de **79.850 Kdh** en **2011** à **84.676 kdh** en **2012**, soit une évolution de **6%**.

Les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent **1,37%**, contre **1,46%** l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de **6,48%**. Par rapport au total des produits (produits de patrimoine nets de charges et de provisions correspondantes compris), ces frais représentent **1,06%** contre **1,11%** l'exercice précédent.

Les états financiers de l'exercice

2012



Les états financiers de l'exercice

2012

BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

• ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2012			Exercice 2011
	Brut	Amort	Net	Précédent
ACTIF IMMOBILISE	27 576 043 937,86	440 651 234,69	27 135 392 703,17	23 991 733 524,50
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	316 585,00	316 584,97		39 157,03
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	316 585,00	316 584,97	0,03	39 157,03
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 918 900,74	2 019 583,42	2 899 317,32	2 404 704,54
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 918 900,74	2 019 583,42	2 899 317,32	2 404 704,54
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178 200 972	70 014 034	108 186 939	95 194 124
Terrains	15 585 000,00	-	15 585 000,00	15 585 000,00
Constructions	108 412 841,98	33 234 071,76	75 178 770,22	69 784 693,57
Installations techniques, matériel et outillage	2 579 920,49	1 162 224,47	1 417 696,03	1 675 687,99
Matériel de transport	18 400,00	18 400,00	-	-
Mobilier, Matériel de bureau, aménagements divers	41 935 467,64	35 164 860,12	6 770 607,52	8 071 848,03
Autres immobilisations corporelles	1 163 092,93	434 477,05	728 615,88	28 894,37
Immobilisations corporelles en cours	8 506 249,43	-	8 506 249,43	48 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 392 607 479,65	368 301 032,83	27 024 306 446,82	23 894 095 538,97
Prêts immobilisés	14 202 799,40	-	14 202 799,40	14 382 370,63
Autres créances financières	759 284 241,87	-	759 284 241,87	297 231 038,65
Titres de participation	11 473 982 112,14	360 426 068,14	11 113 556 044,00	9 107 708 734,28
Placements immobiliers	44 356 011,69	7 874 964,69	36 481 047,00	26 886 774,26
Dépôts en comptes indisponibles	-	-	-	500 000 000,00
Autres placements immobilisés	15 100 782 314,55	-	15 100 782 314,55	13 947 886 621,15
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	3 122 279 231,10	1 435 243 094,20	1 687 036 137	1 734 534 436
Assurés, pensions et comptes rattachés	225 600 100,64	192 818 438,71	32 781 661,93	15 407 471,58
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	2 092 276 180,54	489 155 333,32	1 603 120 847,22	1 561 800 211,30
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel débiteurs	794 492,86	-	794 492,86	173 580,77
État débiteur	-	-	-	-
Autres débiteurs	4 748 537,80	3 603 144,29	1 145 393,51	950 744,09
Comptes de régularisation - actif	798 859 919,26	749 666 177,88	49 193 741,38	156 202 427,83
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	-	-	-	-
Titres et valeurs de placement	-	-	-	-
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)	-	-	-	-
TRESORERIE-ACTIF	138 621 852,98	0,00	138 621 852,98	5 043 872,26
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, TGR, C.C.P.	138 564 996,57	-	138 564 996,57	5 004 947,68
Caisses, régies d'avances et accreditifs	56 856,41	-	56 856,41	38 924,58
TOTAL	30 836 945 021,94	1 875 894 328,89	28 961 050 693,05	25 731 311 832,33

• PASSIF

PASSIF	Exercice 2012	Exercice 2011
FINANCEMENT PERMANENT	28 449 136 779,19	24 859 888 893,92
RESERVES DE PREVOYANCE	28 440 559 073,59	24 848 815 225,32
Réserves exercices précédents	24 848 815 225,32	21 706 803 030,68
Réserves de l'exercice	3 591 743 848,27	3 142 012 194,64
RESERVES POUR FLUCTUA PORTEFEUILLE	-	-
Réserves exercices précédents	-	-
Réserves de l'exercice	-	-
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	-	-
Subvention d'investissements	-	-
Provisions réglementées	-	-
DETTES DE FINANCEMENT	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes de financement	-	-
PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES	8 577 705,60	11 073 668,60
Provision pour risque	8 577 705,60	11 073 668,60
Provision pour charges	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées et des placements	-	-
Diminution des dettes de financement et des provisions	-	-
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	500 387 282,55	850 618 203,63
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	500 387 282,55	850 618 203,63
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	381 109 856,04	551 881 520,90
* Allocations Échues non Payées	380 738 027,12	551 811 908,21
* Chèques Remboursement de cotisations salariales	371 828,92	69 612,69
Cotisants et contribuants créditeurs	72 392 694,76	268 271 772,98
Retenues sur pensions	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	18 017 282,79	8 036 299,20
Personnel créditeur	121 652,28	71 838,37
Organismes sociaux créditeurs	559 919,94	529 683,30
Etat créditeur	17 659 293,90	8 801 011,71
Comptes d'associés créditeurs	-	-
Autres créanciers	5 430 069,78	8 837 855,61
Comptes de régularisation - passif	5 096 513,06	4 188 221,56
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	-	-
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)	-	-
TRESORERIE	11 526 631,31	20 804 734,78
TRESORERIE-PASSIF	11 526 631,31	20 804 734,78
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques	11 526 631,31	20 804 734,78
TOTAL	28 961 050 693,05	25 731 311 832,33

Les états financiers de l'exercice

2012

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2012

Libellé	Opération		Total de l'exercice Exercice 31/12/2012 3=1+2	Total de l'exercice précédent 31/12/2011 4
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
1 COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS	6 182 054 156,22		6 182 054 156,22	5 451 812 404,61
Cotisations Adhérents	1 465 680,00		1 465 680,00	1 337 040,00
Cotisations de retraite	5 282 438 094,39		5 282 438 094,39	4 809 998 105,94
* Contributions, Part patronale	2 981 273 210,08		2 981 273 210,08	2 717 382 333,56
* Contributions, Part salariale	2 301 164 884,31		2 301 164 884,31	2 092 615 772,38
Contributions spéciales	208 252 746,80		208 252 746,80	268 543 902,19
* Surprimes & Rachats services passés	110 170 928,63		110 170 928,63	115 427 251,87
* Contributions Assurances	11 968 836,93		11 968 836,93	16 762 768,57
* Rentes de capitalisation	86 112 981,24		86 112 981,24	136 353 881,75
Autres Produits d'exploitation	503 202 586,22		503 202 586,22	103 998 663,22
* Indemnités de radiation	483 030 159,22		483 030 159,22	78 317 331,61
* Intérêts de Retard Adhérents	20 172 427,00		20 172 427,00	25 681 331,61
Reprises d'exploitation, transferts de charges	186 695 048,81		186 695 048,81	267 934 693,26
2 PRESTATION ET FRAIS	4 052 162 020,52		4 052 162 020,52	3 764 081 665,93
Prestation de retraite	3 363 148 623,26		3 363 148 623,26	3 378 469 056,22
* Allocations retraites, part répartition	2 730 090 843,55		2 730 090 843,55	2 878 276 115,33
* Allocations retraites, part capitalisation	86 112 981,24		86 112 981,24	73 574 372,00
* Option en capital	426 320 057,90		426 320 057,90	335 413 323,58
* Remboursements de Cotisations Salariales	100 538 830,06		100 538 830,06	71 424 764,22
* Allocations Option de Rachat	20 085 910,51		20 085 910,51	19 780 481,09
Dotations d'exploitation	689 013 397,26		689 013 397,26	385 612 609,71
* Dotations Provisions Créances Adh Litigieux & Radiés	649 374 207,74		649 374 207,74	284 298 670,57
* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	39 639 189,52		39 639 189,52	101 313 939,14
3 RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)	2 129 892 135,70		2 129 892 135,70	1 687 730 738,68
4 PRODUITS DES PLACEMENTS	1 797 129 994,17		1 797 129 994,17	1 730 306 631,72
Revenus de valeurs Mobilières	530 285 107,03		530 285 107,03	473 030 125,60
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 147 594 439,56		1 147 594 439,56	1 086 079 463,52
Gain de change	16 118 694,58		16 118 694,58	11 108 255,90
Intérêts et autres produits de placements	32 367 144,14		32 367 144,14	136 431 442,42
* Intérêts Fonds de dépôt	30 581 442,51		30 581 442,51	134 642 169,73
* Intérêts prêts personnel	416 144,35		416 144,35	419 715,41
* Revenus locatifs	1 369 557,28		1 369 557,28	1 369 557,28
Reprise sur charges de placements	70 764 608,86		70 764 608,86	23 657 344,28
* Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	-
* Reprise sur provisions de titres	70 764 608,86		70 764 608,86	23 657 344,28
* Reprise sur Prv pour perte de changes	-		-	-

5 CHARGES DES PLACEMENTS	247 513 145,18	-	247 513 145,18	222 399 687,95
Droits de garde sur Titres	3 779 823,32		3 779 823,32	3 526 991,66
Frais sur Opérations Titres	11 885 763,36		11 885 763,36	13 965 251,54
Pertes de changes	16 145 825,81		16 145 825,81	16 346 852,30
Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières				-
Frais de gestion patrimoine immobilier	544 418,98		544 418,98	401 712,10
Retenues à la source sur portefeuille	12 702 393,53		12 702 393,53	12 202 586,81
Dotations sur placement	202 454 920,18		202 454 920,18	175 956 293,54
* Dotations Prv dépréciation des titres	201 985 641,46		201 985 641,46	175 487 014,82
* Dotations Prv Créances loyer	469 278,72		469 278,72	469 278,72
* Dotations Prv pour perte de changes				-
6 RESULTAT FINANCIER (4-5)	1 549 616 848,99	-	1 549 616 848,99	1 507 906 943,77
7 CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION	84 676 143,08	-	84 676 143,08	79 850 213,49
Achats consommés de matières et fournitures	8 364 499,89		8 364 499,89	6 861 100,81
Autres charges externes	22 662 035,95		22 662 035,95	21 475 090,21
Charges de personnel	44 211 406,66		44 211 406,66	42 472 878,18
Dotations amortissements des immobilisations	9 438 200,58		9 438 200,58	9 041 144,29
8 PRODUITS DE GESTION NON COURANTS	9 671 160,35	-	9 671 160,35	34 000 944,78
Produits de cessions d'immobilisations				-
Autres produits non courants	2 054 719,35		2 054 719,35	1 405 842,07
Reprises non courantes, transfert de charges	7 616 441,00		7 616 441,00	32 595 102,71
9 CHARGES DE GESTION NON COURANTES	12 760 153,69	-	12 760 153,69	7 776 219,10
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				-
Autres charges non courantes	7 639 676,70		7 639 676,70	3 875 479,81
Dotations non courantes	5 120 476,99		5 120 476,99	3 900 739,29
10 RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)	3 088 993,34	-	3 088 993,34	26 224 725,68
RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)	3 591 743 848,27	-	3 591 743 848,27	3 142 012 194,64
11 Dotation à la réserve de prévoyance	3 591 743 848,27		3 591 743 848,27	3 142 012 194,64
13 RESULTAT NET DE GESTION		-	0,00	-

Le bilan Actuariel 2012



Le bilan Actuariel

2012

PREAMBULE

Le présent bilan actuariel 2012 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2012, c'est-à-dire dix années après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement, et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Des études ont été menées pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration du bilan actuariel. Elles ont concerné la table de mortalité, la structure des nouveaux entrants et la dérive de leur salaire, ainsi que la probabilité de réactivation des pensions « dormantes ».

La table de mortalité retenue pour l'élaboration du bilan actuariel 2012 est la PF 60/64 avec une espérance de vie de 24.6 années à l'âge de 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an, contre respectivement 22,4 années et 2 mois dans la table précédente.

Le bilan actuariel 2012 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2012 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la faible couverture des engagements par des actifs représentatifs.

Le bilan Actuariel

2012

Ressources et prestations du régime en 2012^(a)

Les ressources opérationnelles et les prestations du régime en 2012 ont été les suivantes :

En MDH	31/12/2012	31/12/2011	Evolution
Contributions patronales	2981	2 717	9,70%
Cotisations salariales	2301	2 093	10%
Contributions associatives	1,45	1,34	11,50%
Autres produits techniques	898	640	40,31
Total des ressources	6181	5 452	13,37%

En MDH	31/12/2012	31/12/2011	Evolution
Prestations	3363	3 378	-0,44%
Frais	689	385	78,7%
Total des prestations	4 052	3 764	7,7%

Le dépassement des dépenses par les ressources, au titre de l'exercice 2012 s'élève à 2130 MDH. Parallèlement, les résultats financiers de l'exercice s'élèvent à 1.550 MDH, ce qui porte le dépassement des dépenses par les ressources à 3.680 MDH

Valorisation des engagements

Fonds retenu en valeur comptable et rendement à 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 3 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé^(b) à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
Retraités et ayants cause	34,9	32,8	6%
Actifs et ayants droit	92,9	80,4	16%
Total	127,8	113,3	13%

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis^(c) et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
Droits acquis	78,9	71,8	10%
Droits futurs	48,9	41,5	18%
Total	127,8	113,3	13%

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
VAP des ressources	55,9	50,8	10%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
Réserve de prévoyance	28,4	24,8	15%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
VAP total ressources	84,4	75,7	12%

L'engagement net non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
Engagement net non couvert	43,4	37,60	15%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	31/12/2012* (1)	31/12/2011 (2)	Ecart (1)/(2)
Taux de préfinancement	66,1%	66,8%	-1%
Taux de couverture	36,1%	34,6%	4%

A partir des résultats ci-dessus, nous notons une diminution du taux de préfinancement par rapport à 2011, cette diminution est due à l'actualisation de la table de mortalité en 2012 avec une espérance de vie plus importante à 60 ans de 24,6 ans et une dérive d'un trimestre par an au lieu d'une espérance de vie de 22,6 ans et une dérive de deux mois par an

(a) Source : Etats financiers 2012

(b) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

(c) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

* Chiffres obtenus suivant la simulation du bilan actuariel avec l'ancienne table de mortalité, à dire PF 60/64 E22,6 et dérive de 2 mois / an.

Le bilan Actuariel

2012

Ajustements paramétriques des principales hypothèses actuarielles à fin 2012

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2011	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2012
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 22,4 ans à 60 ans et une dérive de 2 mois /an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 24,6 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	24,8 Mds	28,4 Mds

Les hypothèses de base du bilan 2011 ont été maintenues, mise à part l'hypothèse du profil des nouveaux entrants et la table de mortalité.

Profil de la réserve de prévoyance

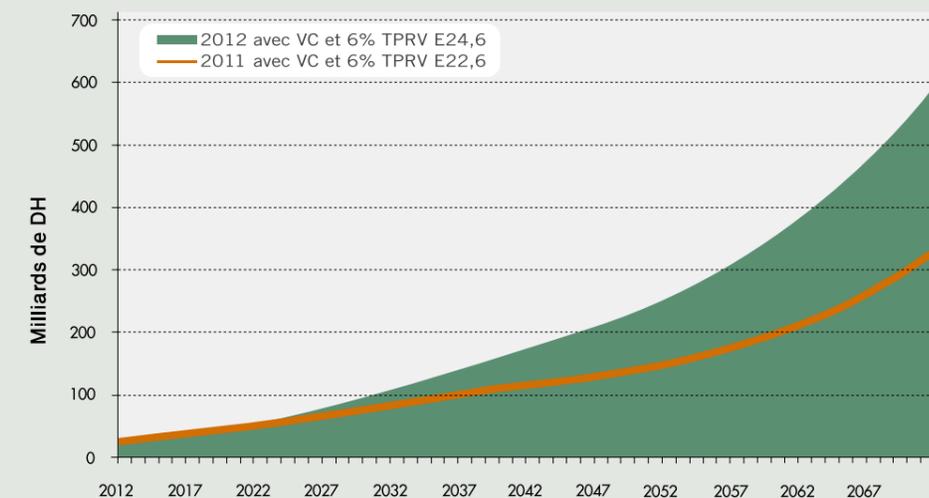
Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

PROFIL DU FONDS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le fonds projeté en 2012 avec une comparaison du fonds à fin 2011 est présenté ci-dessous :

Fonds de fin sur 60 ans



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est améliorée par rapport à celle en 2011.

Tests de sensibilité

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

TAUX DE PLACEMENT

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de - 1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

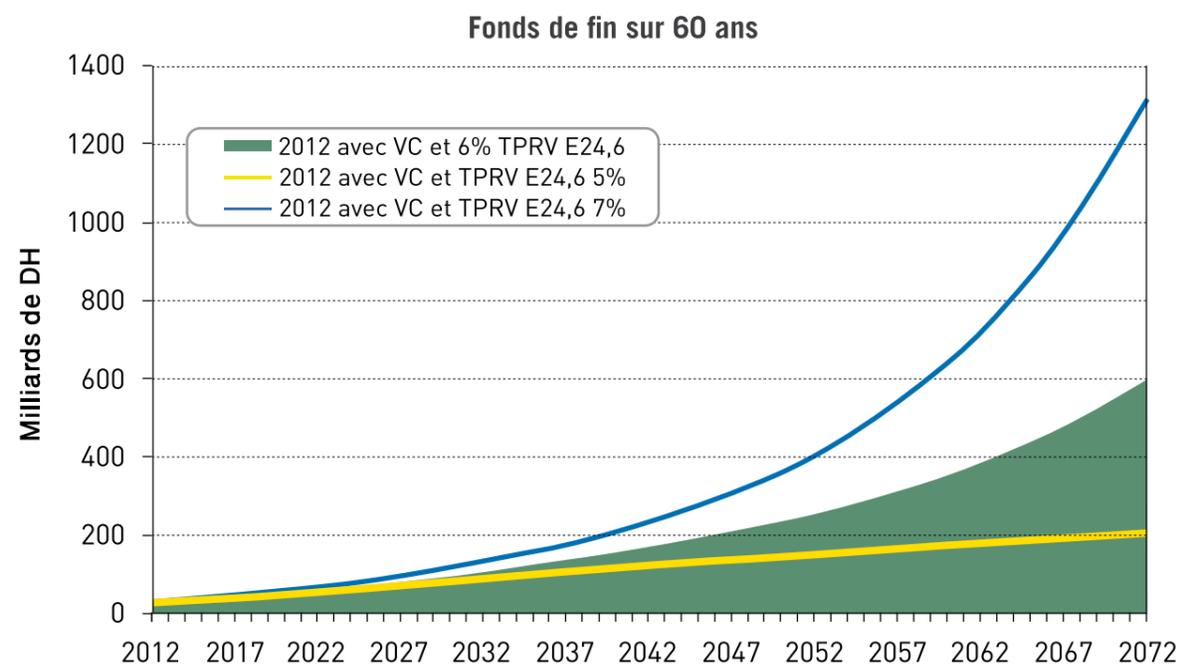
Le bilan Actuariel

2012

VARIATION DU TAUX DE PRÉFINANCEMENT ET DU TAUX DE COUVERTURE :

En Mds DH	31/12/2012	Rendement +1%	Rendement -1%
Taux de préfinancement	66,1%	75,2%	57,1%
Taux de couverture	36,1%	41,5%	31,0%

VARIATION DU PROFIL DE LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE :

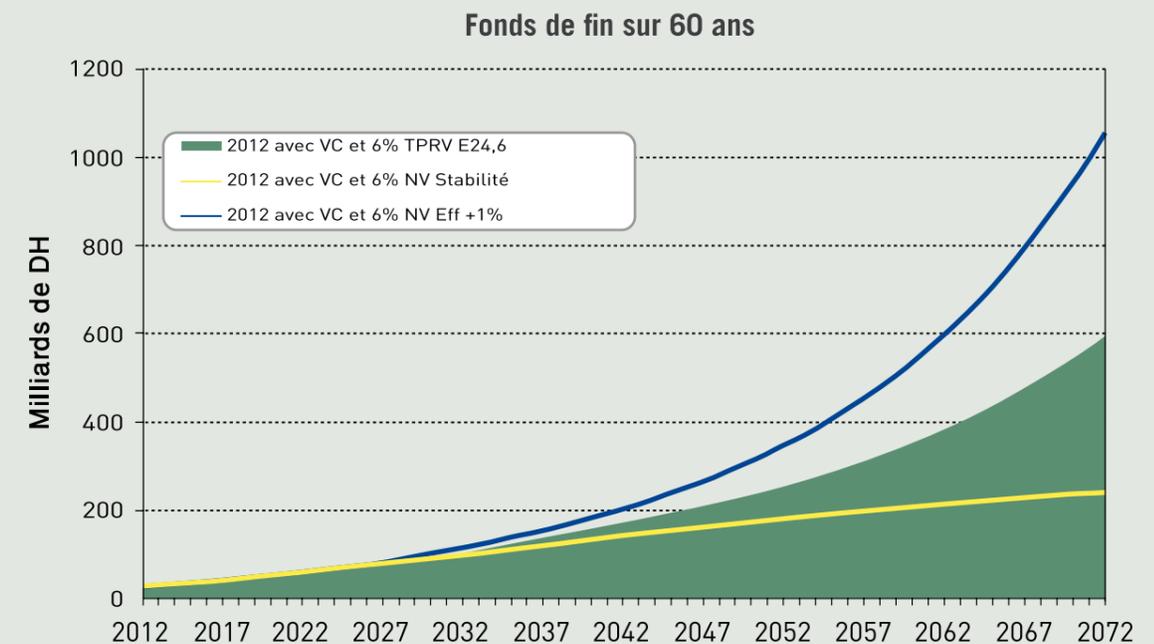


Le test montre que même avec un taux de rendement de 5%, le régime reste pérenne.

Croissance démographique

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5% par an.

VARIATION DU PROFIL DE LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE :



Le graphique montre, une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants ou d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir les entreprises non adhérentes.

Audit
et certifications

2012



Audit et certifications 2012

Rapport des Commissaires aux Comptes



47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

Aux Adhérents de la
**Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)**
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de MAD 28.440.559.073,59 dont une réserve de l'exercice de MAD 3.591.743.848,27.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.



104, bis Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante décrite dans la note A3 de l'ETIC :

- La CIMR a adopté à partir de l'exercice 2012, une méthode statistique de provisionnement des dettes de pension non réclamées depuis plus de 7ans. Ce changement de méthode a eu pour impact sur le résultat une diminution nette des allocations retraites de MMAD 235.
- La CIMR a adopté au cours de l'exercice 2012 les règles d'évaluation des placements en valeurs mobilières recommandées par la DAPS, au niveau de l'arrêté 1548-05 relatif aux compagnies d'assurance et de réassurance. Ce changement de méthode s'est traduit au 1^{er} janvier 2012 par la reprise des provisions préalablement constituées à hauteur de 37 MMAD.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON


Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abdelmoumen
20 360 CASABLANCA
Tél. : 0522 423423 (L.G.)
Fax : 0522 423400
Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Audit et certifications 2012

Rapport spécial des Commissaires au x comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR exercice du 1er janvier au 31 décembre 2012



Aux Adhérents de la
**Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)**
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président du Conseil d'Administration de votre Caisse ne nous a donné avis d'aucune convention réglementée conclue durant l'exercice 2012.

2. Convention conclue au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Conventions d'avance en compte courant, non rémunérées, accordées par la CIMR à ses filiales, détenues à 100%

La CIMR a accordé des avances en compte courant à ses filiales détenues à 100%. Ces avances ne donnent lieu à aucune rémunération.



Le solde de ces avances, au 31 décembre 2012, est détaillé ci-après :

- Larbel : 129,9 MMAD
- Pasteur : 36,4 MMAD
- Ranila : 19,2 MMAD
- Nejma : 13,0 MMAD
- Hawazine : 1,7 MMAD

Casablanca, le 30 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Abderrahmane
20 360 CASABLANCA
Tél : 0522 42 423 (L.G.)
Fax : 0522 42 400
Kamal MOKDAD
Associé Gérant

Audit et certifications

2012

Rapport de l'Actuaire Indépendant



Monsieur Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général
CMR
100, Boulevard Abdelmoumen
20340 Casablanca
MAROC

Paris, le 22 mars 2013

Objet : attestation de certification du bilan actuariel 2012

Monsieur le Président Directeur Général,

Le présent courrier vient clôturer la mission de certification du bilan actuariel 2012 de la CMR, conduit par l'équipe d'ACTUARIA dirigée par Denis CHEMILLIER-GENDREAU entre mi-février et fin mars 2013.

Comme le détaille notre rapport, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats.

A l'issue de nos travaux, nous sommes en mesure de certifier que le bilan actuariel de la CMR a été réalisé selon la procédure élaborée par l'institution. Après avoir procédé à la revue analytique du cahier des hypothèses actuarielles, nous sommes en mesure de valider les opérations de traitement des données, les calculs de projections démographiques et financières obtenus par les actuaires de la Caisse et les conclusions de l'analyse prospective du régime.

Nous validons également l'étude sur le profil des nouveaux entrants et sur la dérive des salaires, ainsi que l'étude sur la table de mortalité effectuées par le département des études techniques de la CMR en 2013.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

Denis CHEMILLIER-GENDREAU
Associé - Gérant

Guillaume GILKES
Actuaire IA

ACTUARIA International

Société à responsabilité limitée au capital de 300 000 € - RCS PARIS B 428 862 718
3, rue Bixio 75007 PARIS. Tel : +33 (0)1 47 53 61 13 et Fax : +33 (0)1 47 53 61 14
E-mail : gcisse@actuaria.fr Website : www.actuaria.fr

L'activité des organes de gouvernance en 2012

La CIMR a su se doter d'un système de gouvernance robuste et performant.

L'activité des organes de gouvernance en 2012

Rapport du Comité d'Investissement

Le comité des investissements de la CIMR «COMINVEST» s'est réuni à quatre reprises en 2012 pour examiner le contexte économique et financier, la situation du portefeuille et les résultats de l'activité, la gestion des risques financiers ainsi que les différents projets d'investissement.

Le COMINVEST a constaté à chaque fois la bonne tenue des indicateurs de performance et de risque ainsi que l'orientation des efforts vers l'ajustement des classes d'actifs «actions» et «obligations» en relation avec les tensions sur ces deux marchés.

Les principales décisions prises par le comité, par classe d'actifs sont :

Actions

- La validation des stratégies d'investissement des actions stables et l'actualisation des modes opératoires pour la gestion des fonds dédiés au Maroc et à l'étranger
- Une intense activité d'implémentation des principaux paris de gestion dans le portefeuille des actions stables pour 1.4 Milliards DH (10% du portefeuille)

Obligataire

La validation de la stratégie de gestion des actifs obligataires et monétaires.

L'instauration d'une liste autorisée d'émetteurs pour la dette privée.

Le changement du benchmark du MBI 50%MLT + 50% LT à MBI MLT soit une baisse de la sensibilité des actifs de 2 unités.

L'investissement en Certificats de Dépôts (placement court terme) et d'autres placements

obligataires de 783 MDH et l'injection de 800MDH dans les fonds dédiés obligataires (juste avant hausse des taux / effet amortisseur).

Infrastructure

- L'entrée dans le capital de la société Energie Eolienne du Maroc à hauteur de 25% pour un montant de 242MDH correspondant à une puissance de 200 MW et projets d'extension fin 2013 de 100 MW additionnels.

Immobilier

- La mise en place d'une JV 51% ALLIANCES 49% CIMR pour la valorisation du lotissement « AKILAM » à proximité du MOROCCO MALL.

Rapport du Comité de Pilotage

Le comité de pilotage « COPIL » s'est réuni le 22 Avril 2013 pour examiner le bilan actuariel 2012 ainsi que les études prospectives réalisées pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration de ce bilan.

Les membres du COPIL ont approuvé les conclusions de l'étude sur le bilan actuariel 2012 ainsi que les résultats des études prospectives et la proposition du Président Khalid CHEDDADI relative au maintien des paramètres du régime au même niveau que l'exercice précédent.

Le comité a également arrêté les taux de revalorisation des pensions et du capital pour l'exercice 2013.

Les membres du COPIL ont pris connaissance du rapport de l'actuaire indépendant, le cabinet ACTUARIA, et noté avec satisfaction la certification sans réserves des travaux du bilan.

Synthèse des études prospectives :

• Etude sur la table de mortalité

Les normes internationales en matière de pilotage des régimes de retraite recommandent un suivi permanent de l'évolution de l'espérance de vie, et une actualisation des études de mortalité tous les 3 ans ou 5 ans. C'est dans ce cadre que la CIMR a réalisé en 2013 une étude pour l'actualisation de la table de mortalité qu'elle utilise.

Les résultats de cette étude ont permis de retenir comme hypothèse pour l'établissement des prochains bilans actuariels, la table de mortalité PF60/64 démarrant avec une espérance de vie de 24,6 ans à 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an.

• Analyse du comportement des ayants droit âgés de plus de 60 ans

Cette étude a permis de conclure que la probabilité de manifestation d'un ayant droit âgé de plus de 65 ans, pour la liquidation de sa pension, est quasi-nulle, d'où la suppression de cette catégorie dans le calcul des projections dans le cadre du bilan actuariel.

• Etude des profils de carrières des nouveaux entrants

Cette étude a permis d'actualiser la répartition démographique et financière des nouveaux entrants.

• Etude sur la probabilité de la réactivation des pensions dormantes

Cette étude a démontré qu'au delà de 7 ans, la probabilité de réactivation des pensions suspendues est quasi-nulle.

Rapport du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit a tenu durant l'année 2012 deux réunions et une troisième en 2013 :

- La réunion du 02 avril 2012, a été consacrée à l'examen des comptes de la CIMR au 31 décembre 2011 et le rapport des deux commissaires aux comptes PriceWaterHouse et Deloitte.
- La deuxième réunion tenue le 05 décembre 2012 a été consacrée à l'examen des activités de contrôle de la CIMR : l'audit interne, le risk management et le contrôle interne.

- Celle du 08 Avril 2013 a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2012 et le rapport des deux commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars.

Le comité d'audit a couvert durant les trois réunions les points suivants :

Le Comité d'Audit a étudié lors de la réunion du 02 avril 2012, après avoir examiné les comptes au 31 décembre 2011, les rapports de deux missions d'audit commanditées par la CIMR auprès des cabinets externes. La première, menée par le cabinet PriceWaterHouse, concerne l'audit du nouveau processus de liquidation des pensions.

Le cabinet à la fin de ses travaux confirme que le nouveau processus présente l'ensemble des sécurités nécessaires aussi bien sur le plan fonctionnel que sur le plan technique. Ensuite, le comité a examiné le rapport du cabinet Mazars sur les tests d'intrusion. Cette mission a pour objet d'évaluer l'efficacité des dispositifs de sécurité mis en place par la CIMR afin de détecter et bloquer toute tentative d'intrusion au système d'information.

Le cabinet Mazars à l'issue de ses travaux, a conclu que les dispositifs de sécurité mis en place présentent un niveau de sécurité satisfaisant notamment au niveau du périmètre externe qui ne comporte plus de vulnérabilité.

Lors de la réunion du 05 décembre 2012, le comité a examiné les activités audit interne, risk management et contrôle interne. A ce propos, il a noté avec satisfaction le niveau des réalisations présentées pour l'exercice 2012. Ensuite, le comité a validé les plans d'actions 2013 et a soulevé des recommandations au conseil d'administration pour discussion.

Le comité du 08 Avril 2013 était consacré à l'examen des comptes au 31 décembre 2012 et le rapport des commissaires aux comptes. Lors de cette réunion les membres du comité ont entendu le rapport des deux commissaires aux comptes, Fidaroc Grant Thornton et Mazars qui certifient les comptes de la CIMR au 31 décembre 2012 sans réserve.

Il est à noter la nomination de Monsieur Jawad CHEIKH LAHLOU comme nouveau membre du comité d'audit. Actuellement, le Comité d'Audit est composé de quatre administrateurs.

Resolutions

de l'assemblée générale ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2013, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2012 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2012, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2012.

DEUXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2013, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuvent et ratifient lesdites conventions.

TROISIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2013 donnent quitus entier et définitif pour leur gestion à Messieurs :

- Driss BENCHEIKH représentant la Centrale Laitière
- Pierre DAMNON représentant Lafarge Maroc
- Mohammed HORANI représentant la CGEM
- Abdelaziz TAZI représentant la Société Générale
- Larbi BELARBI représentant la SOMACA et les remercient pour leur contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2013 ratifient la cooptation en tant qu'Administrateur :

Mme Meriem BENSALAH CHAQROUN représentant la CGEM. Ainsi que Messieurs :

- Saad SEBBAR représentant Lafarge Maroc
- Ayoub AZAMI représentant la SONASID
- Jaouad CHEIKH LAHLOU représentant la CGEM

CINQUIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2013, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2012, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les autres paramètres techniques du régime pour l'exercice 2013, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

Agence Centrale Casablanca

Résidence Sara, Angle rue mohamed El Fidouzi
et rue des hôpitaux – Casablanca
Tél. : 05 22 42 48 88 • Fax : 05 22 99 01 85

Agence Agadir

Immeuble Oumlil, Bureau N° 16- 2^{ème} étage,
Bd Hassan II - Agadir
Tél. : 05 28 84 24 49 • Fax : 05 28 84 47 01

Agence El Jadida

Résidence Naji, Avenue El Moukawama - El Jadida
Tél.: 05 23 35 11 55 • Fax : 05 23 35 05 99

Agence Fès

Arrondissement Agdal, boulevard des FAR
Résidence Houda - Fès
Tél. : 05 35 94 13 24 • Fax : 05 35 94 13 47

Agence Marrakech

Arrondissement Guéliz, boulevard Prince Moulay Abdellah,
Menara, 15. Yasmine Majorelle.
Tél. 05 24 43 69 06 / 20 • Fax : 05 24 43 68 74

Agence Meknès

Rue Pasteur N°3, résidence Pasteur, 1^{er} étage – Meknès
Tél. : 0535 51 31 79 / 0535 51 32 02 • Fax. : 0535 51 31 55

Agence Oujda

36, rue de Casablanca – Oujda
Tél.: 05 36 70 67 51 • Fax : 05 36 70 36 16

Agence Rabat

Avenue Hassan II, Imm. F 479, Résidence Ahssan Dar 2,
Agdal Riad - Rabat
Tél. : 05 37 69 07 00 • Fax : 05 37 23 07 99

Agence de Safi

Résidence Mimouna 4, 1^{er} étage, quartier Jrifat - Safi
Tél.: 05 24 62 93 11/04

Agence Tanger

47, bd Mohammed V, Rés. Diamant vert
2^{ème} étage, bureau 24
Tél. : 05 39 34 36 64 • Fax : 05 39 34 36 65

Agence Tétouan

Avenue Hassan II, Résidence de la Colombe, bloc A n°8,
1^{er} étage - Tétouan
Tél. : 05 31 06 17 30/31

Agence Beni Mellal

488, Bd Mohammed V. 1^{er} étage
Beni Mellal



www.cimr.ma

Siège social

100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca

Tél. : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85

www.cimr.ma - www.cimrpro.ma